

mars 2016 N°86

TarnetGaronne

le magazine du Département

contre le chômage
le plan emploi

budget
contraintes
et ambitions

social
petite enfance,
insertion, protection...
le Département
s'engage

sommaire

édito 3

danslerétro 4

sport 5

grandangle 6

mémoire 7

zoom 8-9

orientations budgétaires

arrêtsurimage 10

terroir 11

prèsdevous 12-13

échappéesbelles 14

tourisme : le Tarn-et-Garonne mis à l'honneur !

àlaune 15-20

patrimoine 21

culture 22-23

6^e Big Bang des Arts

agenda 24-25

l'actualité culturelle à venir

chacunsavoix 26-27

édito



un Département à votre service

Le Département est essentiel. Présent auprès des collectivités territoriales et à vos côtés, il vous accompagne au quotidien à tous les âges de la vie. Que vous soyez collégiens, parents, futurs parents, en recherche d'emploi, usagers de la route, personnes âgées..., les élus et agents départementaux s'engagent pour vous rendre un meilleur service et préparer l'avenir du Tarn-et-Garonne.

À l'heure de la réforme des collectivités locales via l'application de la loi NOTRe qui entraîne des modifications de nos compétences, il est utile aujourd'hui d'expliquer les changements. C'est en partie l'objet de ce magazine.

Si certains secteurs sont pris en charge par les mairies, les intercommunalités ou la nouvelle grande région, notre champ d'action se concentre désormais autour de grands domaines dont l'action sociale et la solidarité territoriale.

L'action sociale représente notre compétence centrale. De l'accompagnement des femmes enceintes à celui pour trouver un logement, de la protection maternelle infantile à l'insertion professionnelle, de l'assistance sociale à l'aide psychologique, du soutien aux personnes handicapées à celui des personnes âgées, le Conseil départemental agit et apporte des réponses concrètes à ceux qui en ont besoin.

Le Plan emploi insertion que nous lançons cette année s'inscrit dans cette ambition. Il permettra de remettre le travail au cœur des problématiques d'insertion et de favoriser l'emploi.

L'autre domaine, la solidarité territoriale, consiste à faire en sorte que de Perville à Laguépie, de Pompignan à Valeilles, chacun puisse bénéficier des mêmes services et des mêmes avantages. Nous veillons à un développement cohérent et harmonieux du territoire, notamment en soutenant les communes et les intercommunalités, qu'il s'agisse de culture, d'éducation, des routes, d'environnement, etc.

La mise en place du syndicat « Tarn-et-Garonne Numérique » traduit ce projet : permettre un accès au haut débit pour l'ensemble des Tarn-et-Garonnais où qu'ils habitent.

Courant avril, je présente le premier budget de mon mandat, à l'image de notre nouvelle équipe : solidaire et équitable. Nous répartirons les plus de 300 millions d'euros qui le constituent. C'est une très lourde responsabilité car il s'agit d'argent public, mais je m'engage à ce que notre gestion soit extrêmement rigoureuse tout en nous autorisant à être ambitieux pour l'avenir.

Rigueur, ambition et solidarité, voilà ce qui nous anime.

Christian ASTRUC
Président du Conseil départemental

**action sociale,
solidarité territoriale,
Plan emploi insertion,
nos ambitions
pour un territoire
harmonieux**

retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !

Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne est présent sur les réseaux sociaux. Retrouvez toute l'actualité du Département sur sa page Facebook www.facebook.com/departement.tarnetgaronne et également son compte Twitter @tarnetgaronnecg. Culture, sport, vidéos, images, informez-vous et participez à l'actualité de votre département en un clic !



TarnetGaronne

le magazine du Département

Mars 2016 - Numéro 86
Publication du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne
Hôtel du Département
Boulevard Hubert Gouze
82013 Montauban cedex
Tél. : 05.63.91.82.00
ISSN : 1778-1019

Directeur de publication : M.-J. Mauriège
Rédaction : service communication en collaboration avec les directions et services du Département
Conception graphique et mise en page : service communication

Photos : J.-M. Maume (sauf mention)
Impression : Imaye Graphic
Ce magazine est disponible en version sonore réalisée par l'Association des donneurs de voix
Bibliothèque sonore Claude Laplace
20, avenue Jean Jaurès - BP 162
82000 Montauban
Tél. : 05.63.63.89.42



exposition
Espace des Augustins

« Histoires de territoires : Gaulois et Romains en Tarn-et-Garonne »

Grâce à un partenariat inédit entre le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, la Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées, son service régional de l'archéologie et l'association « Archéologies », de nombreux visiteurs et scolaires ont pu découvrir plus d'une centaine d'objets, témoignant de la vie quotidienne de ces peuples de l'antiquité, en ce début d'année 2016 à l'Espace des Augustins. Agrémentée de visites commentées et de conférences, cette exposition a ainsi

révélé au public les sites archéologiques majeurs de notre département (la nécropole du Frau à Cazals, Al-Claus à Varen et Cayrac, le trésor de Dunes...) et a sûrement contribué à démystifier un peu plus la perception collective et inconsciente de l'image de nos ancêtres les Gaulois.

Il est à parier que de prochaines expositions de cette envergure verront prochainement le jour au sein de l'Espace des Augustins. Le rendez-vous est pris !



Espace des Augustins
27 rue des Augustins
Quartier Villebourbon
82000 Montauban
05 63 93 90 86
www.espacedesaugustins.fr

portes ouvertes au centre universitaire

des formations vraiment qualifiantes

Samedi 6 février, toute la journée, le centre universitaire de Tarn-et-Garonne ouvrait grand ses portes aux futurs étudiants pour leur permettre de découvrir l'ensemble des formations proposées à Montauban. En fin de matinée, la 1^{ère} vice-présidente du Conseil départemental Marie-José Mauriège, accompagnée de plusieurs conseillers départementaux, conseillers régionaux et élus montalbanais, a tenu à découvrir l'ensemble des opportunités offertes aux étudiants qui décident de poursuivre leurs études en Tarn-et-Garonne ; l'occasion notamment d'apprécier les travaux, impressionnants par leur qualité, réalisés par les étudiants des Arts appliqués.

le campus montalbanais accueille deux universités

L'Université Toulouse I Capitole offre la possibilité de faire une licence « Droit, Économie, Gestion », mention Droit,

dans d'excellentes conditions ; les enseignements, les professeurs sont les mêmes qu'à Toulouse sauf qu'ici, à Montauban, en raison de la taille du campus et du nombre d'étudiants, il y a une proximité et une disponibilité différentes, qui favorisent le travail et donc la réussite aux examens. De son côté, l'Université Toulouse Jean Jaurès propose deux formations : un master préparant aux métiers de l'Enseignement dispensé par l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) et une licence ADST (Arts design sciences et techniques) donnant accès à un master professionnalisé « Couleur

Image Design » de l'Institut universitaire d'arts appliqués ; deux formations vraiment qualifiantes qui offrent toutes deux de réels débouchés sur le marché du travail et de l'emploi.

Ces différentes formations, variées et performantes, expliquent sans doute le succès qu'a connu cette journée « portes ouvertes » ; plus de 500 personnes sont passées sur le site et ont pu dialoguer avec les professeurs et les étudiants présents pour en savoir un peu plus sur les études et la vie étudiante.

Une journée de découvertes qui, à n'en pas douter, aura fait naître de nombreuses vocations...



championnat de France Handball le rendez-vous sportif à ne pas manquer

Du 11 au 13 mai prochains, le Tarn-et-Garonne accueillera le championnat de France Élite de handball féminin. Plus de 300 minimes représentant 16 équipes et 50 jurys de toute la France s'affronteront à Montauban et Montech pendant 3 jours pour décrocher rien moins que le titre de champions de France. Le gymnase Sabatié, la salle multisports à Montauban et le gymnase du collège de Montech sont réquisitionnés pour le bon déroulement

de l'événement. Au final, ce sont les meilleures joueuses françaises des sections sportives UNSS qui fouleront le sol tarn-et-garonnais, dans la catégorie minimes (14-15 ans). Les matches se dérouleront de 8h30 à 17h00 et la finale est prévue vendredi 13 mai à 14h30. Ils seront bien évidemment ouverts au public et l'entrée sera gratuite. Du beau jeu en perspective pendant trois belles journées.

devenir jeune arbitre, c'est facile

En plus des matches, l'UNSS forme de jeunes arbitres. Dès la rentrée scolaire, les volontaires peuvent intégrer le programme de formation. Accompagnés par les professeurs d'EPS, ils découvrent le métier et les règles du sport choisi. Ils apprennent à juger ou arbitrer en pratiquant. En janvier, ils passent une première certification qui leur permet

d'évoluer sur 4 niveaux (district, département, académie, national). La formation continue ensuite tout au long de l'année. S'ils le souhaitent, les jeunes peuvent rejoindre le réseau d'arbitres des fédérations sportives ou continuer au niveau universitaire. C'est facile et ludique ! Une activité insoupçonnée qui révèle de véritables talents.



l'UNSS, c'est quoi ?

Rencontre avec Laurence Desmars, directrice de l'UNSS de Tarn-et-Garonne



« L'UNSS (Union nationale du sport scolaire) encourage la pratique sportive des jeunes. Avec une inscription unique (15 euros par an), ils peuvent découvrir plus de 30 disciplines proposées : activités athlétiques, pleine nature, combat, nautiques...

Le tout encadré par les professeurs d'EPS au moins une demi-journée par semaine. Près de 6 000 jeunes sont inscrits. L'UNSS organise aussi des compétitions, des raids, marathons en relais et promeut les valeurs du sport : respect, fair-play, handisport, mixité... »



colos de Mimizan : inscriptions ouvertes !

A partir de Pâques 2016 et pendant toutes les vacances scolaires, la base de loisirs de Mimizan accueillera des jeunes de 9 à 17 ans. Un grand nombre d'activités sont proposées : surf, bodyboard, vélo, wave-ski...

Les séjours sont aussi bien sportifs qu'éducatifs, et se déroulent entre les dunes du littoral et les vagues landaises...

Info et réservations :
05 58 07 13 68
colo82@ledepartement82.fr

garder la mémoire des Justes

En décembre 1939, Bouli et Shatta Simon, représentants des Éclaireurs Israélites de France, ont fondé « La Maison de Moissac » pour accueillir et recueillir les enfants juifs de 4 à 16 ans dont les parents avaient été déportés ou se trouvaient encore en zone occupée.

La plupart de ces enfants étaient étrangers, venant d'Allemagne, de Pologne, d'Autriche ou de Belgique, même si certains arrivaient aussi de France, de Paris notamment. À la Maison de Moissac, ces enfants étaient encadrés par des jeunes chefs scouts et des professeurs révoqués par le régime de Vichy qui leur ont appris le français, les ont envoyés à l'école Saint-Benoît ou dans des ateliers, pour les plus grands, afin d'apprendre un métier. Jusqu'en 1943, cette Maison a permis à de nombreux enfants de survivre, au vu et au su de toute la population, grâce notamment à l'implication des Moissagais qui prévenaient des rafles imminentes, fournissaient de faux-papiers et de fausses identités ; bien des années plus tard, certains d'entre eux seront distingués comme des « Justes ». En 1943, lors de l'envahissement de la zone sud par les Allemands, la Maison a été dissoute mais tous les enfants ont été cachés dans des familles ou des internats alors que certains des plus

grands rejoignaient les maquis. Pour le premier Shabbat après la libération, tous les enfants se sont retrouvés à la Maison de Moissac et pas un ne manquait, pas un n'avait été pris... C'est pour rendre hommage à tous ces hommes et ces femmes qui avaient caché et protégé ces enfants, ainsi qu'à ses propres parents, les fondateurs de la Maison, que Jean-Claude Simon, fils de Bouli et Shatta Simon, a créé en 2012 l'association « Moissac, ville de Justes oubliée ». Jean-Claude Simon est lui-même arrivé à Moissac à l'âge de 2 ans ; il a vécu dans la Maison avant d'être caché par un couple de résistants moissagais, M. et Mme Ginisty, dont il a porté le nom jusqu'à la libération. Considérant toujours avoir une dette envers Moissac, il veut, au travers de son association, entretenir le lien qui unit encore aujourd'hui tous les enfants qui sont passés par la Maison, et faire connaître l'action de ces Justes, anonymes ou reconnus, qui ont permis à tous ces enfants juifs d'échapper à



Gymnastique sur le toit du moulin

la mort qui leur était promise dans les camps nazis. En 2013, l'association a organisé un colloque, avec le concours du Comité français pour YadVasem, et a œuvré pour que la promenade située au pied du Moulin de Moissac s'appelle Esplanade des Justes parmi les Nations. Cette année, les 27, 28 et 29 mai, la rencontre « Des villes et des Justes » qui va se dérouler à Moissac, en présence de nombreuses personnalités, dont Beate et Serge Klarsfeld, permettra de débattre sur trois thèmes : l'accueil, le sauvetage et la résistance qui ont eu lieu dans trois villes, Moissac, le Chambon-sur-Lignon et Dieulefit.

L'objectif sera d'apporter des réponses à de nombreuses questions touchant autant notre passé que notre futur. À n'en pas douter, une rencontre aussi utile pour l'histoire que pour l'avenir...

Association « Moissac, ville de Justes oubliée »
Lagarosse - 82190 Brassac
Tél. : 06 07 44 56 65
www.des-villes-et-des-justes.com

Photos : Mémorial de la Shoah/collection EEIF et collection privée



Devant le 18 quai du port en 1940. Au centre Shatta Simon avec son fils Jean-Claude sur ses genoux lors du mariage de Fanny et Héron Alter au centre de la photo

grandangle

plus de débit pour tous

« Tarn-et-Garonne Numérique » est né. Cette nouvelle instance, réunissant le Conseil départemental et 14 communautés de communes, va permettre au Tarn-et-Garonne de prendre le virage opérationnel tant attendu en matière de développement numérique.

Qu'il s'agisse de développement économique, touristique, d'accès à la santé, à l'éducation, aux services publics..., le numérique s'invite dans tous les domaines et les usages explosent. Son développement est plus que jamais nécessaire afin de combler le « fossé numérique » qui s'est progressivement creusé entre les zones urbaines qui ont fait l'objet d'investissements privés, et les territoires ruraux moins peuplés.

Malgré quelques actions publiques portées par le Département et les collectivités locales depuis 2001 (résorption des zones blanches de téléphonie mobile, déploiement de réseaux hertziens), les inégalités demeurent et la nécessité d'agir de façon plus structurante se fait criante. « Tarn-et-Garonne Numérique » propose donc une véritable palette de technologies d'interventions pour permettre un développement efficace, rapide et accessible financièrement pour les collectivités. L'objectif est clairement affiché : apporter une réponse homogène en matière d'accès au numérique, à l'échelle du département. Les premières actions opérationnelles vont être lancées dans les prochaines semaines pour pallier aux situations les plus urgentes. Elles permettront, dès 2017, de monter en débit pour les prises ADSL qui sont aujourd'hui les plus

pénalisées (entre 8 000 et 12 000) et qui bénéficieront de services de l'ordre de 10 à 50 Mb/s. Sur quelques secteurs très peu denses, et à l'initiative d'intercommunalités d'ores et déjà équipées, le syndicat assurera sans délai le renforcement de réseaux hertziens pour garantir un débit compris entre 15 et 20 Mb/s.

Lors de la première réunion, le président de « Tarn-et-Garonne Numérique » a été élu ; il s'agit de Jean-Philippe Bésiers, par ailleurs vice-président du Conseil départemental ; il sera entouré de quatre vice-présidents : M. Thierry Delbreil (président de la communauté de communes Sud Quercy de Lafrançaise), M. Jean-Claude Bertelli (conseiller départemental), M. Patrick Marty (vice-président de la communauté de communes du terroir de Grisolles et Villebrumier) et Mme Francine Debiais (conseillère départementale).

Désormais, le développement numérique est lancé. Avec « Tarn-et-Garonne Numérique », le Département s'est doté d'un outil qui va lui permettre d'avancer rapidement et de façon équitable pour l'ensemble des territoires afin d'atteindre le but recherché : l'accès au haut et au très haut débit pour tous les Tarn-et-Garonnais.



Christian Astruc, et Jean-Philippe Bésiers premier président de « Tarn-et-Garonne Numérique »



débat d'orientations budgétaires

des contraintes et de l'ambition

Pour une collectivité publique, l'examen et le vote du budget annuel sont des événements très importants puisque c'est à ce moment-là que se définissent les moyens qui seront affectés aux politiques mises en œuvre. En ce qui concerne notre Département, ce sont les 12 et 13 avril que les conseillers départementaux seront réunis pour la séance budgétaire.

Mais, c'est quelques semaines auparavant, lors du débat d'orientations budgétaires, que le Président Christian Astruc a dévoilé les grandes lignes de la politique budgétaire qui sera appliquée en 2016. Il a tout d'abord évoqué le contexte dans lequel s'inscrit ce budget. La réforme des collectivités locales qui se traduit en particulier dans la loi du 7 août 2015, dite loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République), entraîne de nombreux changements

dans le champ d'action du Département. Cela oblige à réorganiser un certain nombre de politiques, en raison notamment de la suppression de la clause de compétence générale. Celle-ci permettait au Département d'intervenir (notamment financièrement) sur tous les dossiers qui lui semblaient utiles ou importants. Désormais, il faut se concentrer sur les compétences dévolues à la collectivité, le secteur social et la solidarité territoriale (développement social, résorption de la précarité énergétique, autonomie

des personnes...). Mais, et cela fait partie des difficultés auxquelles il faut faire face, il demeure encore un certain nombre d'imprécisions quant à la mise en œuvre de certains aspects de la loi, et donc des incertitudes avec lesquelles il faut composer. D'autre part, la baisse des dotations de l'État impose des contraintes financières de plus en plus fortes. Au terme de la période de baisse de quatre ans (2014 - 2017), le Département aura perdu 14 M€ de dotations annuelles. Cette année, par rapport à 2015, ce sont près de 4,5 M€ de moins dans les caisses. Et si l'ampleur de ces baisses est connue, l'impact financier des transferts de compétences générés par la loi NOTRe reste encore très approximatif. On le voit, c'est dans un contexte de diminutions et d'incertitudes réglementaires que ce budget 2016 est construit.

des investissements importants pour assurer l'avenir des Tarn-et-Garonnais

En dépit de cela, le président a choisi de fixer un cap résolument volontariste et de maintenir un potentiel d'investissement significatif de l'ordre de 40 M€ annuels. Ainsi, le Département continuera à contribuer au financement des projets dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par une commune. Il pourra aussi mettre une compétence technique au service des communes ou des intercommunalités qui ne disposent pas des moyens suffisants. Cette politique de solidarité et d'aménagement du territoire constituera l'axe fort du mandat.

En ce qui concerne l'investissement, les programmes déjà initiés (collège de Verdun, archives départementales, etc.) seront évidemment menés à terme. D'autres, tels que le projet du centre universitaire (13 M€), la réhabilitation de la médiathèque départementale, ou encore la piscine au centre de loisirs de Saint-Nicolas-de-la-Grave seront d'actualité. Divers programmes de réhabilitation, dont celui de l'ensemble des casernes de pompiers, seront établis. Un programme de voirie de l'ordre de 12 M€ sera proposé annuellement. Avec la création du syndicat mixte « Tarn-et-Garonne Numérique », les premières tranches de travaux concernant le développement du numérique sur le territoire vont être engagées.

Le président et sa majorité ont décidé de ne pas augmenter les taux de prélèvements fiscaux. Aussi, pour permettre la réalisation de ce programme ambitieux, il est nécessaire d'actionner simultanément plusieurs leviers. Il faudra notamment assurer la maîtrise des charges de fonctionnement (charges à caractère général, masse salariale, autres charges d'activités : RSA, APA, contribution au budget du SDIS, dotation de fonctionnement des collèges, budgets annexes). Afin de maintenir le niveau d'investissement sur les programmes départementaux, un recours à l'emprunt, d'un montant de 13 M€ (dans la continuité de ce qui s'est fait en 2015) est également prévu. Les incertitudes réglementaires et la baisse des dotations sont au programme pour 2016. Mais cela n'empêche pas le Département, au travers d'un budget cohérent et ambitieux, d'afficher toute sa volonté de développement pour le Tarn-et-Garonne et sa détermination à offrir les services les mieux adaptés aux citoyens.



Le brouillard...

Aristote voyait le brouillard comme un nuage stérile qui ne donne pas de pluie. C'est une caractéristique climatique que l'on ne retrouve pas partout. Les vallées du Tarn, de la Garonne et de l'Aveyron sont propices à la formation de ces nuages au ras du sol. Ils créent une ambiance particulière typique et harmonieuse avec les paysages de notre département...

une étape essentielle

Le 7 juillet prochain, le Tarn-et-Garonne sera en fête avec l'arrivée de la 6^e étape du Tour de France sur le cours Foucault à Montauban. Pour sa 103^e édition, le peloton de la plus grande course cycliste mondiale s'étirera sur les routes tarn-et-garonnaises depuis Montricoux et jusqu'à Montauban, en passant par Nègrepelisse et Saint-Etienne-de-Tulmont.

Cet événement ravira les amoureux de la petite reine mais il sera également un formidable coup de projecteur sur notre département ; pendant une petite heure, sur France 2, le Tarn-et-Garonne sera au centre des commentaires, ses atouts et ses attraits seront dévoilés à l'ensemble des téléspectateurs et donneront sans doute envie à beaucoup

d'entre eux de venir découvrir sur place la douceur de vivre, le patrimoine, la gastronomie et les paysages qui font le charme de notre département.

La dernière fois que la grande caravane du Tour de France est passée en Tarn-et-Garonne, c'était en 2012 mais il n'y avait ni départ ni arrivée. Pour trouver cela, il faut remonter à 2007 lorsque le sprint final d'une étape avait été jugé à Castelsarrasin.

L'événement est donc suffisamment rare et important pour être noté ; le 7 juillet prochain, par l'intermédiaire du Tour de France, les routes du Tarn-et-Garonne accueillent le monde entier.

una etapa màger

Lo 7 de julhet venent, Tarn e Garona serà a la fèsta amb l'arribada a Montalban sul cors Foucault de la seisena etapa del Torn de França. Per sa 103^{ena} edicion, lo peloton de la corsa ciclista la mai bèla del monde s'expandirà sus las rotas tarn e garonesas dempuèi Montricós fins a Montalban en passant per Negrapelissa e Sant Estèfe de Tulmon.

Aquel eveniment agradarà als amoroses de la pichona reina mas serà tanben un plan polit « zom » sul nòstre departament ; sus França 2, pendent una oreta, Tarn e Garona serà al centre dels comentaris, sos atots e sos atraches seràn detalhats per totes los espectators e plan segur que balharàn enveja a

plan mond de venir descobrir sus plaça la doçor de viure, lo patrimòni, la gastronomia e los paisatges que fan la beutat del nòstre departament.

Lo darrièr còp que la granda caravana del Torn de França passèt en Tarn e Garona èra en 2012 mas i aviá pas ni partença ni arribada sul nòstre territòri. Per o tornar trobar, cal recuolar en 2007 : annada ont l'abrivada finala d'una etapa s'acabèt a Castèlsarrasin.

Es doncas un eveniment pro rar e important per èsser notat : lo 7 de julhet venent, mercés al Torn de França, las rotas de Tarn e Garona aculhiràn lo mond entièr.



voirie aménager et sécuriser

L'aménagement et l'entretien des voies départementales font partie des compétences du Conseil départemental. Tout au long de l'année, les agents de la voirie sont sur le terrain (et sur les routes) afin que les Tarn-et-Garonnais bénéficient des meilleures conditions de circulation possible.

C'est dans ce cadre que deux chantiers importants ont eu lieu (et se déroule encore pour l'un d'entre eux) ces dernières semaines à Grisolles et à Reyniès.

un nouveau giratoire pour plus de sécurité

À Grisolles, c'est l'aménagement d'un carrefour giratoire sur la RD 820 et la RD 94 bis qui s'est achevé il y a peu. L'intérêt de ce nouvel ouvrage est d'assurer la sécurité des mouvements

de poids-lourds et tous véhicules entre la RD 94 bis et la RD 820 ; le virage qui existait auparavant, en épingle dans le sens Grisolles vers Montauban, était particulièrement difficile pour les 12 640 véhicules, dont 1 400 poids-lourds qui l'empruntaient chaque jour. Le chantier, dont le montant global s'élève à un peu plus de 410 000 €, entièrement financé par le Conseil départemental, a duré près de dix semaines avant que le nouveau giratoire soit mis à disposition des automobilistes.



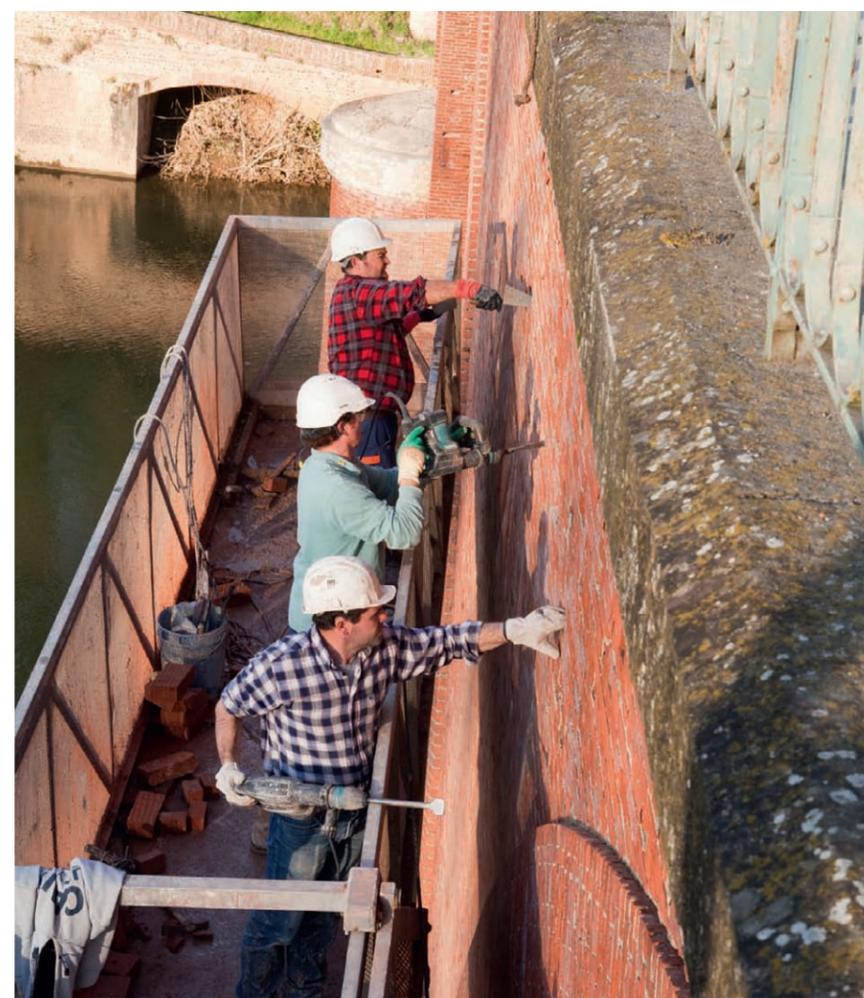
Les agents du Département sont à l'œuvre pour nous offrir des routes sûres et entretenues

rénovation du pont de Reyniès

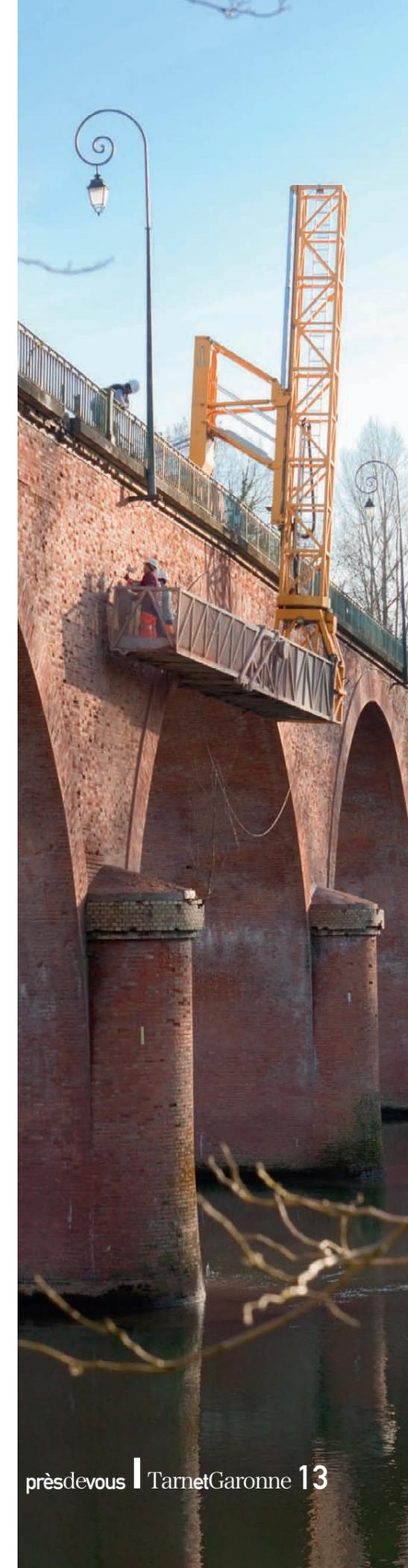
Un autre gros chantier se poursuit à Reyniès ; le pont qui permet à la RD 94 de franchir le Tarn et qui marque l'entrée de la commune (lorsqu'on vient d'Orgueil) date de 1887 et n'avait fait l'objet, depuis sa construction, que d'une opération de renforcement de ses fondations en 2003. Il n'était plus adapté aux contraintes de circulation actuelles, avec une largeur de chaussée ne permettant pas le croisement de deux camions et des trottoirs trop étroits qui ne convenaient pas aux personnes à mobilité réduite. De plus, une des voûtes souffrait d'un décollement de tympan et nécessitait une remise en état à court terme. Le

Conseil départemental a donc lancé les travaux en novembre 2015 (avec un budget voté de 1 150 000 €).

En raison de problèmes de solidité de la voûte découverts au début du chantier, celui-ci durera plus longtemps qu'il était prévu initialement pour une ouverture envisagée en septembre 2016. Le « nouveau » pont de Reyniès sera constitué de 2 voies de circulation de 3 mètres chacune, d'un trottoir de 1,40 mètre d'un côté et de 0,75 mètre de l'autre. Il bénéficiera de nouveaux garde-corps et candélabres et d'un éclairage qui mettra en valeur l'ouvrage, notamment toute la maçonnerie sous la chaussée qui aura été rénovée. Le Conseil départemental trace la route en Tarn-et-Garonne.



Rénovation du pont de Reyniès





Accueil d'un groupe de journalistes Indiens à Saint-Antonin-Noble-Val, le 29 avril 2015

le Tarn-et-Garonne mis à l'honneur !



Tournage des « Escapades » de Petitrenaud à Montech, le 12 novembre 2015

En 2015, les médias et la presse ont su valoriser notre beau département, grâce à des émissions télévisées à succès, des reportages et des articles en ligne.

Le Tarn-et-Garonne a accueilli sur ses terres plus de 32 journalistes en 2015, venant de Chine pour la découverte de l'exposition « La Terre et le Thé » à l'abbaye de Belleperche, d'Inde pour marcher dans les pas des personnages du film « Les Recettes du Bonheur », et bien sûr de toute l'Europe pour découvrir les attraits de notre territoire. Le Tarn-et-Garonne sur tous les fronts, presse écrite, radios, blogs, réseaux sociaux et télévision : Saint-Antonin-Noble-Val, 3^e village préféré des Français 2015, émission diffusée sur France 3 le 23 juin 2015, Échappées Belles « Au fil de la Garonne » sur France 5 le 14 février 2015, Bienvenue au Camping avec la victoire de Montaigu Plage, diffusée sur TF1 le 12 octobre 2015, Météo à la carte avec de nombreux sujets diffusés tout au long de l'année : « Le Cassoulet de Christian Constant », « Lavande en Quercy », « Les Abeilles de Montauban », « Les Chapeaux de Caussade »... Et plus récemment, Les escapades de Petitrenaud sur France 5 au Bistrot Constant à Montech : Jean-Luc

Petitrenaud et son équipe sont venus tourner au Bistrot Constant à Montech en Novembre 2015, et l'émission a été diffusée le dimanche 6 décembre, elle a rassemblé plus de 2 millions de téléspectateurs, qui ont découvert les délices de Montech et du Tarn-et-Garonne. Christian Constant et les producteurs locaux ont participé à cette aventure gustative : Le Rucher de Lauriol et son pain d'épices succulent avec le foie gras, la Cave du Berger et son fromage de brebis, mais aussi les vins de Tarn-et-Garonne représentés par le Château Bouissel, pépite tarn-et-garonnaise récompensée lors du concours DECANTER World Wine Awards Gold à Vinexpo Bordeaux. Sans oublier Kevin Bonnefoi, son agneau de Quercy et sa charcuterie maison. Au total, ce sont plus de 26 millions de téléspectateurs qui ont regardé le Tarn-et-Garonne devant leur téléviseur et plus de 16 millions de lecteurs qui l'ont lu dans leurs magazines préférés et sur internet.

Contact presse : Caroline MANENS
caroline.manens@tourisme82.com
Tél. : 05 63 21 79 53
Portable : 06 78 49 21 27



Plus que jamais, le volet social est au cœur des compétences et des préoccupations du Département. Que ce soit dans le domaine de la santé, de l'emploi, de la vieillesse, du handicap, ou de toutes les difficultés de la vie moderne, les agents de la collectivité sont au service de la population pour apporter une écoute attentive et des réponses adaptées.

sommaire

L'engagement social du département	p. 16
Des journées qui renforcent les liens	p. 17
Un pas de plus vers l'emploi	p. 18
Une mission, garantir l'insertion	p. 20

à laune





L'engagement social du Département

Parmi les missions dévolues au Conseil départemental, il y a toutes celles que l'on peut regrouper sous le vocable générique de « social ». De la toute petite enfance jusqu'à la vieillesse la plus avancée, en passant par toutes les périodes et les situations (plus ou moins difficiles) de la vie, le Département intervient pour aider, soigner, aménager et trouver des solutions. Santé, emploi, isolement, maltraitance... autant de sujets sur lesquels la collectivité déploie ses politiques et ses actions.

Chacun, quel qu'il soit, peut bénéficier gratuitement de ces politiques de proximité en poussant la porte d'un Pôle de développement social (ou d'un Centre-médico-social qui en est une annexe) car c'est dans ces lieux que l'ensemble des services mis en place par le Conseil départemental sont accessibles. 12 Pôles de développement social (regroupant chacun plusieurs Centres médico-sociaux) sont répartis sur l'ensemble du territoire départemental de façon à être au plus près des besoins. Ouverts à tous et à chacun, ils mettent à disposition de la population un ensemble de professionnels aux compétences très variées, au travers de plusieurs services :

- le service social proprement dit : avec des assistantes sociales qui ont des missions d'orientation, d'accompagnement, de prévention et de protection pour l'enfance en danger, ainsi que pour les personnes adultes vulnérables ; avec également des conseillers en économie sociale et familiale qui accompagnent les usagers en difficulté dans les domaines du logement et du surendettement notamment ;

- le service RSA avec les instructeurs RSA et les animateurs départementaux pour l'emploi (ADE) qui informent sur les droits, orientent les bénéficiaires et les accompagnent vers un retour dans l'emploi ;

- le service enfance-famille comprenant : le service jeunesse avec des éducateurs spécialisés chargés d'apporter un soutien matériel éducatif et psychologique aux mineurs et à leur famille ainsi qu'aux jeunes majeurs et une psychologue qui accompagne plus particulièrement les enfants pris en charge dans le cadre de l'action éducative à domicile ; le service placement qui prend en charge et accompagne les mineurs confiés par la justice ou à la demande de leurs parents, avec des assistantes sociales, des éducateurs spécialisés et des psychologues ;

- le service PMI (Protection maternelle et infantile) qui, grâce à l'action conjugée de médecins, d'infirmières, de puéricultrices, de sages-femmes et de psychologues assurent des actions de prévention individuelle et collective et de promotion de la santé, de protection de l'enfance en danger, des

interventions dans le domaine prénatal (accompagnement des femmes enceintes) et le suivi des enfants de moins de 6 ans ;

- le service personnes âgées-personnes handicapées qui met notamment en place des plans d'aide dans le cadre de l'APA et qui assure des missions de prévention et de protection de la personne vulnérable de plus de 60 ans ;

- le Service départemental de santé publique et de prévention (SDSPP) qui dispose de médecins, infirmiers et psychologues pour accomplir ses missions dans le domaine des soins préventifs, d'évaluation, de prévention et de suivi des personnes âgées et handicapées.

On le voit, les missions sont multiples et utiles pour une bonne partie de la population. Une partie qui ne cesse d'augmenter, symbole des difficultés croissantes que rencontrent les familles dans une société de plus en plus rude pour tous ceux qui sont un peu fragiles. Heureusement, pour pallier à ces difficultés ou pour les soulager, le Département est à leurs côtés.



la solidarité en actes

des journées qui renforcent les liens

Le Département promeut la cohésion sociale et aide ceux qui en ont besoin. En soutenant activement les associations et les personnes volontaires de notre territoire, des opérations d'envergure et de grande nécessité ont pu voir le jour, pour le bénéfice de tous et notamment des plus jeunes.

une journée pour aider à répondre aux violences

Il a fallu 8 mois de préparation pour organiser ce moment important à Montauban avec, en tête, un objectif fort : porter des réponses aux familles confrontées aux violences (tous types de violences).

« Il s'est agi d'organiser quelque chose avec tous les partenaires afin de mobiliser et rassembler les familles, expliquer les Francas, à l'origine de la rencontre. Après les attentats, nous avons encore plus accentué les questions de renforcement du lien social. »

Cette journée a permis de réaffirmer les droits de l'enfant et d'informer les professionnels et les familles sur les dispositifs de lutte contre toutes les formes de violence (harcèlement, violences verbales, physiques, intrafamiliales, embrigadement, discriminations...).

En s'adressant aux professionnels via des conférences, aux familles par l'installation de stands éducatifs et aux enfants grâce à l'organisation de spectacles, ce sont toutes les strates qui ont été touchées, informées et qui ont pu apprendre et trouver, si besoin, une oreille, une aide, du soutien.

quand il s'agit des droits de l'enfant, le Département est là

Le droit à la différence, la protection des jeunes, le handicap, l'égalité filles garçons, la diversité culturelle... Voilà quelques uns des ateliers et thématiques auxquels 350 enfants et adolescents des écoles élémentaires et du collège Jean de Prades à Castelsarrasin ont participé à l'occasion du dernier forum décentralisé organisé par les Francas de Tarn-et-Garonne et avec le soutien indéfectible du Département. Intitulée « Le droit à la différence et à la protection », cette journée spéciale a vocation d'encourager la fraternité, l'ouverture d'esprit et la tolérance dès le plus jeune âge en abordant de manière ludique et didactique des sujets graves comme la différence et la protection des enfants. Au total, ce sont pas moins de 11 acteurs locaux et nationaux qui se sont investis pour permettre l'organisation d'une telle manifestation (Caf, PJJ, associations...). Un projet est en cours d'élaboration pour continuer de décentraliser ces opérations et permettre à l'ensemble des enfants du territoire de bénéficier de ces opérations de sensibilisation.



à laune

plan emploi insertion



Sous l'impulsion du président Christian Astruc, la collectivité a décidé de proposer de nouvelles solutions afin d'encourager le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA.

une solution à deux niveaux

Cet enjeu est au cœur des préoccupations des conseillers départementaux et c'est pourquoi le président Christian Astruc a voulu, dans une démarche dynamique et volontariste, créer un Plan emploi autour de cette problématique. Plutôt que de baisser les bras, il a décidé de lancer des mesures qui vont, d'un côté, inciter les employeurs à embaucher des personnes qui sont au RSA, et, de l'autre côté, faciliter le retour vers l'emploi des bénéficiaires au travers d'une augmentation du nombre de contrats spécifiques mis à leur disposition.

Le Département va abonder de 10 % les aides publiques affectées aux CAE et aux CIE. En d'autres termes, il va accorder une aide incitative supplémentaire qui va réduire le coût de la main d'œuvre pour les employeurs. Un plan emploi inédit qui n'aura donc pas un mais deux effets bénéfiques.

c'est quoi ?

Le Département de Tarn-et-Garonne réalise le Plan emploi insertion. Il s'agit d'un dispositif qui vise à encourager les employeurs publics et privés à embaucher du personnel avec des charges réduites dans le cadre des contrats aidés : CAE (Contrat d'accompagnement à l'emploi secteur public) et CIE (Contrat initiative emploi secteur privé).
L'objectif : favoriser le retour à l'emploi salarié des allocataires du RSA.

pour qui ?

Le Plan emploi insertion s'adresse à toutes les entreprises, associations et collectivités territoriales qui ont des emplois à pourvoir, ainsi qu'aux bénéficiaires du RSA socle à la recherche d'emploi dans tous les secteurs (commerce, agriculture, service, bâtiment)

les avantages

Le Conseil départemental soutient les employeurs qui s'engagent dans l'insertion des publics en difficulté.
Il attribue une aide incitative supplémentaire de 10% à l'employeur qui embauche une personne percevant le RSA.

Avantage certain pour l'employeur : le coût de la main d'œuvre se voit très nettement diminué comme le démontre l'encadré ci-après.

Coût pour l'employeur *
CAE 20h
3,07 €/h 267 €/mois
CIE 24h
5,66 €/h 587 €/mois
CIE 35h
7,19 €/h 1 088 €/mois

*calculs indicatifs hors charges patronales

comment ça marche ?

Le processus est simple : l'employeur (association, mairie, entreprise) qui souhaite procéder à un recrutement prend contact avec un Animateur départemental pour l'emploi (ADE) qui s'occupera de rechercher le meilleur profil pour l'entreprise. Le contrat doit être signé pour une durée minimum de 6 mois, idéalement une année complète.

le suivi personnalisé

L'employeur bénéficie d'un suivi personnalisé. Un animateur du département l'accompagne dans la démarche de recrutement et exerce un rôle de référent auprès de la personne recrutée. Il prépare, avec le tuteur et le salarié, le parcours formation de ce dernier. L'animateur permet un accompagnement à la carte. Il peut se déplacer sur site en cas de besoin.

contacts au Conseil départemental

Annick DE PASQUALIN
06 76 93 43 33 - Cantons de Montauban 1 et 3

Elisabeth GILBERT
06 89 94 26 99 - Cantons de Beaumont-de-Lomagne, Moissac, Valence d'Agen, Garonne-Lomagne-Brulhois et Pays de Serres-Sud Quercy

Karine PINCK
06 89 32 32 34 - Cantons Aveyron-Lère, Quercy-Aveyron, Quercy-Rouergue et Montauban 2

Laurent PORTELLI
06 88 89 78 02 - Cantons de Verdun-sur-Garonne, Montech, Castelsarrasin et Tarn-Tescou-Quercy Vert



une mission, garantir l'insertion

Même si près de 5 000 jeunes Tarn-et-Garonnais bénéficient de ses services chaque année, la Mission locale souffre parfois d'un déficit de notoriété ; on ignore quelles sont ses actions, à qui elles sont destinées et dans quel but. Pour y remédier, faisons connaissance avec cette association qui œuvre au quotidien pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

Les Missions locales, créées en 1982, ont pour objectif principal l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans. Elles œuvrent d'une façon globale pour résoudre les difficultés que peuvent rencontrer les jeunes dans différents domaines (emploi, formation, logement, santé...) afin de leur permettre de s'insérer socialement et professionnellement. Pour ce faire, chaque jeune bénéficie d'un accompagnement individualisé et approfondi auprès d'un conseiller en insertion professionnelle.

En Tarn-et-Garonne, depuis 1995, c'est le président du Conseil départemental qui préside la Mission locale et qui nomme un vice-président délégué qui suit de près les actions de l'association : Colette Jalaise, 7^{ème} vice-présidente du Conseil départemental à la délégation « insertion professionnelle ». Succédant à Léopold Viguié, elle s'installe avec beaucoup d'envie et de détermination dans cette nouvelle mission : « Formatrice en droit dans l'alternance pendant une grande partie de ma carrière, l'insertion professionnelle et

l'aide aux jeunes ont toujours été mes grandes préoccupations. Prendre des responsabilités à la Mission locale s'inscrit dans une continuité et une certaine logique. Je mettrai toute mon énergie à exercer la délégation que m'a confiée le président Astruc. »

La Mission locale dispose de trois antennes en Tarn-et-Garonne, à Montauban, Castelsarrasin et Causade et ce sont 40 salariés qui œuvrent chaque jour, sous la direction de Josiane Maury, auprès des jeunes du département, sur les trois volets que comporte leur mission : la vie sociale (aides diverses afin d'acquérir l'autonomie nécessaire), la formation (orientation vers des formations qui permettront de répondre de façon plus efficace aux nécessités du marché du travail), et l'aide à la recherche d'emploi ou la mise en emploi au travers de contrats spécifiques.

Ainsi, c'est la Mission locale qui gère les « emplois d'avenir », mis en place en 2012. Dans notre département, depuis novembre 2012, 950 jeunes ont signé ce type de contrat (qui bénéficie d'une aide de l'État durant 3 ans) qui impose une formation dispensée par l'employeur. Il s'agit d'un dispositif qui fonctionne bien et qui est particulièrement bien adapté au public concerné.

Autre dispositif piloté par la Mission locale, la Garantie Jeunes ; destinée aux jeunes les plus vulnérables de 18 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, ni en emploi, il s'agit d'un accompagnement renforcé de 12 mois (renouvelable par tranche de 6 mois) pour amener les jeunes en grande précarité vers l'emploi ou la formation. 246 jeunes ont intégré la Garantie Jeunes en 2015, et ils seront 260 à en bénéficier en 2016. Près de 60 % des jeunes ont pu accéder à un stage, un emploi ou une formation, ce qui valide l'efficacité de ce dispositif. De plus, cette année, chaque « promotion » (il y en aura 17) sera parrainée par un responsable économique du département ; pour la première, c'est le président de la CCI, M. Marty, qui a accepté d'en être le parrain.



conservation du patrimoine

Restauration intérieure de la nef de l'église Notre-Dame du Moutet, Saint-Nicolas-de-la-Grave : reprise des murs en terre crue

Le Conseil départemental a décidé la création d'un service de conservation du patrimoine, afin de rendre plus visible l'action du Département dans ce domaine.

Regroupant la Conservation départementale des antiquités et objets d'art (CAOA), une équipe de médiation culturelle et un relais administratif, ce service propose désormais aux communes un accompagnement des projets patrimoniaux. Outre l'inventaire des biens mobiliers à protéger, un relais administratif et technique est mis en place, en lien avec les services de l'État et de la Région, afin d'apporter une aide efficace aux communes lors du dépôt de dossiers de demandes de subvention pour la restauration de leur patrimoine mobilier ou immobilier, protégé au titre des Monuments Historiques. La Conservation départementale du patrimoine assure également à ce titre le suivi des opérations financées par le Département.



Restauration du tableau « Sainte Marie-Madeleine » : détail de l'allègement du vernis, huile sur toile, 17^e siècle, église Saint-Pierre, Auvillar

La valorisation du patrimoine local est également au cœur des missions de ce nouveau service avec le développement d'actions à destination du public : informations sur les chantiers en cours, mise en place progressive de circuits de découverte, publication de fiches thématiques, mais aussi orientation des enseignants et des élèves dans l'appropriation de leur patrimoine.

**Conservation départementale du patrimoine
Abbaye de Belleperche
121 route de Belleperche - 82700 Cordes-Tolosannes
05 63 95 62 75
conservationpatrimoine@ledepartement82.fr**

6^e festival pour l'enfance et la jeunesse

Big Bang des Arts

Avec le festival jeune public Big Bang des Arts, partagez des instants d'émerveillement en famille !

De la danse, de la musique, des marionnettes et des contes pour tous, à partir de l'âge de 6 mois : voilà ce que propose l'ADDA 82 en collaboration avec les structures culturelles partenaires, pour la 6^e édition du Big Bang des Arts, qui se tient jusqu'au 15 avril dans 12 communes du département.

Que vous soyez parents ou grands-parents, accompagnés de bambins en culotte-courte ou de grands ados, le Big Bang des Arts vous propose de vivre une expérience unique avec eux : le partage d'émotions.

les temps forts du festival en ce mois d'avril

Des spectacles pour tous à ne pas manquer dans les prochains jours :

Dimanche 3 avril à 16h au Boulodrome de Verdun-sur-Garonne, du cirque, de la musique et de la danse (sans tutu) avec « Petronila et Mascarpone » : un spectacle gratuit et tout public.

Les Mercredis 6 et 13 avril à 10h, à Nègrepelisse puis à Labastide-Saint-Pierre, éveillez-vous à la danse et à l'art contemporain avec le spectacle « 3

Petits Cubes et puis s'en vont » (de 6 mois à 6 ans).

Vendredi 8 avril à 20h30 à l'Espace des Augustins de Montauban, le chanteur occitan **Alain Minvielle** viendra nous régaler les oreilles et les yeux avec son « Abcd'erre de la vocalchimie » (musique et théâtre à partir de 7 ans).



« L'abcd'erre de la vocalchimie »
Cie Les Chaudrons - André Minvielle

Dimanche 10 avril à 17h à l'Espace culturel de Grisolles, le spectacle de théâtre et marionnettes « Ici et Ailleurs » nous propose d'explorer le mystère des objets qui nous sont chers (à partir de 5 ans). Une **exposition est proposée au musée Calbet** en lien avec ce spectacle, créé à partir des objets collectés par les familles : plongez dans l'univers

poétique et décalé du Miog (musée imaginaire des objets de Grisolles) du 9 avril au 7 mai.

Vendredi 15 avril à 20h30 à Castelsarrasin, le festival Big Bang des Arts se clôturera en grande pompe avec le spectacle « Intersections » : la compagnie Empreintes évoque la diversité des identités culturelles en faisant dialoguer la danse et la musique live. Un spectacle unique à plus d'un titre, puisqu'il se déroulera dans les rues de la ville et associera des enfants qui ont participé à des ateliers de danse et de percussions. Cette création inédite a donc été conçue spécialement pour le territoire, en partenariat avec l'école de musique de Castelsarrasin et l'Espace Danse Marie-Paule Alventosa (spectacle à partir de 8 ans).

un festival aux multiples partenaires

Grâce au soutien indispensable du Conseil départemental, mais aussi du Conseil régional et de la DRAC Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, le Big Bang des Arts propose en 2016 plus de quarante représentations. Ce festival dédié à la jeunesse de notre département bénéficie également de la contribution de très nombreux partenaires : la ville de Castelsarrasin et la communauté de communes de Sère Garonne Gimone, le service culturel Moissac Culture, l'association Happy Culture à Verdun-sur-Garonne, l'association Eidos à Bressols, l'abbaye de Belleperche, l'Espace des Augustins à

Montauban, la médiathèque départementale, Les amis de la médiathèque départementale, le musée Calbet de Grisolles, la MJC de Labastide-Saint-Pierre, le réseau de lecture publique Terrasses et Vallées de l'Aveyron, le centre culturel de Montricoux, La Ligue de l'Enseignement 82, Le Local Jean Durozier, Les amis du Théâtre, l'OCCE 82 et l'IEO Institut d'Etudis Occitans.

Un grand nombre de partenaires culturels se mobilisent donc aux côtés de l'ADDA 82 et du Département pour proposer des spectacles au plus près des habitants.



« Ici et ailleurs » - Cie Pupella-Noguès



Renseignements et réservations
auprès de l'ADDA 82 au 05 63 91 83 96

Achat des places en ligne :
bigbangdesarts.festik.net

Retrouvez toute l'actualité du Big Bang des Arts
sur la page Facebook de l'ADDA 82 :
www.facebook.com/bigbangdesarts



Espace des Augustins Montauban

25 mars - 20h30
Wen quartet
Concert jazz



4 avril - 20h30
Des gyaètes et des hommes
Cinéma documentaire

8 avril - 20h30
L'Abcd'erre de la vocalchimie
Musique et théâtre en quadriphonie

12 avril - 20h30
Pourtou qu'il nous arrive quelque chose
Théâtre

3 mai - 20h30
La loutre en toute intimité
Cinéma documentaire

19 mai - 20h30
Dans les yeux des autres
Danse voix et musique

26 mai - 20h30
Le cri de la souris
Théâtre

Renseignements :
05 63 93 90 86
www.espacedesaugustins.fr

Les Voix au Château Du 7 au 10 juillet Nègrepelisse

Humour musical, musique du monde, concert de jazz, opéra, expositions, courts métrages, initiation au flamenco, conférence...

Renseignements :
www.les-voix-au-chateau.fr

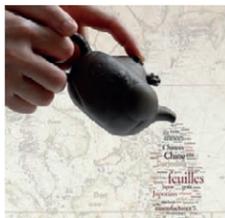
ABBAYE DE BELLEPERCHE

26 mars - 15h
Papa est en bas
Spectacle jeune public par la Cie La Clinquaille dans le cadre du festival Big Bang des Arts
Tout public à partir de 2 ans
Entrée gratuite
Réservation obligatoire

9 et 10 avril - 14h-18h
La Corée s'invite à Belleperche
Contes, concerts, conférence, ateliers, dégustations dans le cadre du festival Made in Asia
Animations, spectacles et concerts gratuits
Réservation obligatoire

20 et 27 avril - 15h
Les mercredis de l'abbaye
Visites adulte-enfant, visite interactive suivie d'un atelier plastique ou ludique
20 avril
« À nous l'abbaye ! »
27 avril
« À table ! »
Gratuit pour les enfants / 1€ par adulte accompagnant
Réservation obligatoire

24 avril - 15h-18h30
15h : Aux sources du thé : voyage en chine d'un espion nommé Fortune
17h : Apprendre le thé, préparation et dégustation de thé
Conférence et dégustation animées par Catherine Bourzat
Réservation obligatoire



Du 3 mai au 30 septembre
Reflets de cuivre et clair de lune...
Les faïences lustrées du Royaume-Uni
Exposition temporaire
Accès à l'exposition avec le billet d'entrée de l'abbaye
Visites commentées possibles sur réservation

14 mai - 21h
Les nuits de l'abbaye : Histoires d'amours
Déambulation théâtrale et loufoque par la Cie Culture En Mouvements
Entrée gratuite
Tout public
Réservation conseillée, entrées dans la limite des places disponibles

21 mai - 21h
Antigone
Spectacle vivant, par le collectif Malgré Tout
Public adulte
Entrée gratuite

12 juin - 15h-18h30
15h : La chair du dragon et les pattes du phénix : manger en chine
17h : Apprendre le thé, préparation et dégustation de thé
Conférence et dégustation animées par Catherine Bourzat
Réservation obligatoire

Renseignements et réservations :
05 63 95 62 75
resa-belleperche@cg82.fr
www.belleperche.fr

Abbaye de Beaulieu Du 7 mai au 3 juillet
« Traces d'Icare - Le Labyrinthe-Miroir »
Exposition
Bettina Von Arnim
Renseignements :
Association culturelle de l'Abbaye de Beaulieu
05 63 24 60 00
art-beaulieu-rouergue.com



Espace culturel le V.O.

1^{er} et 2 avril - 21h
L'audition
Comédie

9 avril - 21h
Tribute The Beatles
Concert

15 avril - 21h
Le cri du cœur
Concert

16 avril - 21h
La thérapie de la connerie
Comédie

22 et 23 avril - 21h
Barcelone Amsterdam
Comédie

30 avril - 21h
La guerre des sexes
Comédie

21 mai - 21h
Catherine MAYOLY
Récital

27 et 28 mai - 21h
La belle-mère
Comédie

10 juin - 21h
La fête du chant choral
Chorale

11 juin - 21h
Electric City
Comédie musicale

25 juin - 21h
Spectacle danse et claquettes
Danse

29 juin - 20h
Tablao Flamenco
Flamenco

Renseignements :
05 63 31 17 43
http://www.lespacevo.com



2 avril - 21h
ALINE
PLUGIN SPARTA
Pop rock

7 avril - 21h
LES FATALS PICARDS
LES IDIOTS
Rock

15 avril - 21h
MANUDIGITAL
PACO VEGANS
Digital reggae / Reggae roots

19 avril - 14h30
THE NEW KIDS
Concert pour les minots
Rock

22 avril - 21h
INNA MODJA
AINAMATY
African blues / Soul
Electro-pop

Programmation :
05 63 91 19 19
www.lerio.fr

Diagonales de Printemps
Du 25 avril au 1^{er} mai
Moissac

29 avril - 20h30
« Chant corse »
Concert

30 avril - 15h-18h
« Hildegarde de Bingen dans le monde contemporain »
Conférence

30 avril - 20h30
« Les Harmonies célestes d'Hildegarde de Bingen »
Concert

1^{er} mai - 15h30
« Les vêpres mariales d'Hildegarde de Bingen »
Concert

Renseignements :
05 63 05 08 02
www.organum-cirma.fr



Théâtre de l'Embellie
Atelier de théâtre pour jeunes et adultes, accueil et création de spectacles

2 avril - 21h
Le mental de la reine
Comédie

10 avril - 17h
Le RV des Pitchous : Frédo l'écolo
Spectacle jeune public à partir de 2 ans

16 avril - 21h
L'enfer c'est ma belle-mère !
Comédie

23 avril - 21h
Rythmes, chants et danses d'Afrique
Spectacle musical

30 avril - 21h
Les clochettes du rire
Plateau humour

14 mai - 21h
Le repas des fauves
Comédie dramatique

21 mai - 21h
Mais n'te promène donc pas toute nue !
Vaudeville

28 mai - 21h
Les poules
Comédie

4 juin - 21h
La symphonie des faux-culs
Comédie

11 juin - 21h
Joyeuse pagaille
Comédie

10 avril - 17h
Le RV des Pitchous : À quoi on joue ?
Spectacle jeune public à partir de 6 mois

Renseignements :
05 63 91 96 20
embellie82@gmail.com
theatredelembellie.free.fr



22^e Salon du Livre Jeunesse
21 et 22 mai
Montauban - Eurhythmie

Plus de 35 auteurs et illustrateurs, ateliers de création, grands jeux...

Renseignements :
05 63 91 17 14
vivrelire82@gmail.com
www.livrejeunesse82.com



20^e Festival de la Voix
Du 17 au 26 juin
Moissac

Michel LEGRAND & Vincent NICLO
Rokia TRAORÉ
Emily LOIZEAU
Yaël NAÏM
Alan STIVELL
Origines Contrôlées & ses invités
Omar HASAN & l'Orchestre de Chambre de Toulouse
Les Ogres de Barback et le Bal Brotto Lopez

Programmation :
05 63 05 08 08
www.moissac-culture.fr



La Cuisine, centre d'art et de design Nègrepelisse

Jusqu'au 1^{er} mai
« COCAGNE »
Marie Sirgue
Exposition



Du 4 juin au 18 septembre
CELIA-HANNES
Exposition



Celia-Hannes, résidence à La cuisine, centre d'art et de design, janvier 2016.
Programme complet et renseignements :
05 63 67 39 74
info@la-cuisine.fr
www.la-cuisine.fr

2^e Festival Montauban en scènes
Du 1^{er} au 17 juillet
Montauban

PASCAL OBISPO
YAËL NAÏM
FAADA FREDDY
PONY PONY RUN RUN
LOU DOILLON
FRÉRO DELAVEGA
CERRONE
LAURENT WOLF
MAURANE
LARA FABIAN...

Renseignements et programmation complète :
montauban-en-scenes.fr



Tarn & Garock 25 ANS
UN DOCUMENTAIRE SUR LE PREMIER TREMPIN DE MUSIQUES ACTUELLES EN MIDI-PYRÉNÉES (1990-2015)
WWW.ADDA82.FR
Un documentaire imaginé et produit par l'Association Départementale pour le Développement des Arts - Région Midi-Pyrénées

Renseignements :
ADDA 82
05 63 91 83 96
accueil@adda82.fr
www.adda82.fr

Cie Arène Théâtre
23 avril - 21h
24 avril - 16h
Moissac - Hall de Paris
« Cronopes et fameux »
Création de l'atelier de l'Arène Théâtre
D'après Julio Cortazar



Renseignements :
05 63 94 05 78
www.arenetheatre.fr

3^e Festival de la sculpture
Du 20 juin au 3 juillet
« Les quatre saisons de la sculpture »
Exposition
Renseignements :
Association Espace Bourdelle
05 63 63 90 15
espace.bourdelle@free.fr



30^e Festival Alors... Chante !
Du 2 au 7 mai
Castelsarrasin

PIERRE PERRET
YOUSSEUPHA
HF THEFAINE
THOMAS DUTRONC
ALEXIS HK
LA GRANDE SOPHIE
VIANNEY...

Renseignements et réservations dans tous les points de ventes habituels et sur :
www.alorschante.com

sport

Du 5 au 8 mai
Course d'endurance équestre
Castelsagrat
06 61 24 35 17

8 mai
Trail des sources
Gasques
06 75 20 77 52

10 au 13 mai
Championnats de France UNSS de handball minimes filles
Excellence Montauban
06 86 49 90 42

14 et 15 mai
6^e tournoi U15 Élite
Castelsarrasin
05 63 32 71 61

28 et 29 mai
2^e Triathlon de Montauban
Montauban
06 74 09 29 65

Un an déjà...

On se souvient qu'en mars 2015, un vent de printemps avait soufflé sur la citadelle Montauriol. Des élus nouveaux avaient enfin provoqué l'alternance pour mettre en place le changement promis. Un an après, force est de constater que **le changement attendu n'est pas au rendez-vous.**

Les motifs avancés ont été multiples : d'abord « l'attente de l'audit », puis l'application de la loi NOTRe.

Autant d'obstacles qui n'en sont pas et qui au contraire auraient dû nous permettre d'anticiper ces réformes qui aujourd'hui nous sont imposées par la loi.

Tous ces « **rendez-vous manqués** » nous les avons évoqués il y a déjà plusieurs mois.

Pour avoir dit ces vérités, notre groupe a été mis à l'écart de « la réflexion sur le projet ».

Espérons qu'il sera à la hauteur des attentes des Tarn-et-Garonnais et ne sera pas réduit à l'addition de projets trop « individuels » !

Nous nous réjouissons d'apprendre que les impôts locaux malgré ce qui avait été annoncé après l'audit, ne seront pas augmentés et ce en raison d'un excédent sur l'exercice écoulé : ce qui hélas démontre le peu de chantiers réalisés en 2015.

En ce qui nous concerne, nous continuons à travailler, nous sommes sur le terrain et nous restons vigilants sur les préoccupations de ceux qui nous ont fait confiance **en formulant des propositions :**

Le Conseil départemental doit :

- **apporter**, face à l'agriculture en détresse, des réponses concrètes ainsi que la loi le permet
- **créer** les retenues d'eau nécessaires pour l'irrigation sans laquelle il ne peut y avoir d'agriculture et ne pas abandonner Sivens
- **pallier**, pour les communes et les intercommunalités, au désengagement de l'Etat en soutenant leurs investissements
- **accélérer**, pour la ruralité, le SDAN (Schéma Directeur d'Aménagement Numérique) et lutter contre la désertification
- **définir** des politiques sur l'habitat et l'accompagnement et l'accueil de nos aînés
- **s'engager** sur le projet de construction de la gare LGV et du péage de Montech qui pourraient créer des milliers d'emplois pendant des années pour endiguer le chômage record dans notre département
- **mettre en place** des ressources humaines et matérielles pour lutter contre la violence dans les collèges.

Et ce, pour rester fidèles à nos promesses de campagne...

Fort heureusement les services du Conseil départemental continuent à exercer leurs missions quotidiennes, malgré leurs inquiétudes sur leur avenir.

Nous sommes allés à leur rencontre. Qu'ils soient remerciés pour leur accueil !

Groupe des non-inscrits

Mathieu Albugues, Brigitte Barèges, Monique Ferrero.

Dans quelques semaines, les 12 et 13 avril prochains, le budget primitif pour 2016 sera, enfin, soumis à l'examen et au vote du Conseil départemental.

A l'occasion de cette session, plus que tardive, ce qui ne sera pas sans conséquences sur le démarrage des programmes d'investissements et, partant de là, sur le carnet de commandes des entreprises, surtout après les coupes sombres effectuées à l'occasion de la décision modificative de novembre dernier, le groupe des Radicaux Républicains et Apparentés, toujours dans l'ignorance des orientations de la nouvelle majorité, et nous sommes pourtant fin février, sera particulièrement vigilant :

- sur la gestion des Ressources Humaines : remplacement des départs à la retraite, là où c'est nécessaire, renouvellement des contrats, promotions, régimes indemnitaires et gestion du temps de travail... des réponses claires doivent être apportées au malaise social qui se développe ;
- sur la fiscalité inchangée depuis 2012 ;
- sur la poursuite de la politique de désendettement initiée en 2012 en remboursant plus que l'on emprunte ;
- sur les propositions qui seront faites en direction des collèges publics, qui doivent rester la priorité majeure de cette Assemblée avec la construction du collège de Verdun et celle du gymnase Azana à Montauban ;
- enfin, sur les modifications qui pourraient être apportées sur les politiques menées en direction des communes, avec, en particulier, celles concernant la répartition de la taxe additionnelle aux droits de mutation (2,9 M€), et celle concernant le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (2,8 M€).

Au-delà, nous veillerons :

- à la poursuite de l'extension du Centre Universitaire de Montauban ;
- à la mise en oeuvre du schéma départemental d'aménagement numérique pour lequel une subvention globale de 30 M€ (État + Région) est acquise mais risque de nous échapper si l'on tarde trop sur ce dossier ;
- à l'affirmation d'une position enfin claire de la nouvelle majorité et de son Président sur la construction de la ligne à grande vitesse et de la gare,

Ces trois projets nous paraissent en effet essentiels pour l'avenir de notre département.

Groupe des Radicaux Républicains et Apparentés

Jean-Michel Baylet, Jean-Luc Deprince, José Gonzalez, Christianne Le Corre, Marie-Claude Nègre, Denis Roger, Michel Weill.

A l'heure d'écrire ces lignes, la journée du droit des femmes est derrière nous. Elle a donné lieu à beaucoup de mobilisations, de manifestations, de débats, d'émissions de télévision, de reportages... et dès le lendemain on n'en parle plus...

Il convient pourtant d'être et de rester vigilant tant les choses qui semblent acquises, souvent de haute lutte, sont fragiles. Les Conseillères Départementales, leurs remplaçantes, les maires femmes du 82 se sont retrouvées au « château Montauriol » accueillies par la 1^{ère} vice présidente, au delà des appartenances politiques. Les échanges furent fructueux et, pas de surprise, ce n'est facile pour aucune... La place des femmes en politique n'est pas un long fleuve tranquille et il faut jouer des coudes et des lois pour imposer la « parité » ; elle n'est pas encore acquise dans toutes les institutions. Force est de reconnaître que c'est sous l'impulsion du parti socialiste que les choses avancent en terme de représentativité.

Les orientations budgétaires et le budget primitif seront débattus prochainement (pour les OB ce sera le cas à réception de ce magazine). Les réunions vont bon train pour proposer des modifications des politiques appliquées par le Conseil Départemental. L'application de la loi NOTRe fait que notre groupe soutient l'idée que le département doit se consacrer tout d'abord à ses compétences obligatoires et ensuite, suivant l'état des finances, aux compétences optionnelles. Donc les interventions dans le domaine social restent la priorité. L'éducation (par le biais de la politique de construction, amélioration et gestion des collèges) doit bien entendu être soutenue. L'aide aux associations, aux communes, le soutien à la culture... ne doivent pas être négligés. Les modalités d'attribution sont en discussion... nous serons vigilants. C'est avec sérieux, objectivité et uniquement dans l'intérêt général que nous arrêtons nos positions, toujours fidèles aux engagements pris envers les tarn-et-garonnais et loin des simples postures politiciennes. Nous défendons sans complexe, alors même que nous sommes minoritaires, nos positions sans compromission.

Dernier point : nous souhaitons saluer l'engagement des 1 200 agents du Conseil Départemental qui entre autre font « tourner » les collèges et leurs cantines, assurent l'entretien des routes départementales, gèrent les dossiers sociaux... Nous sommes vigilants à ce que leur situation sociale soit appréhendée avec justice et nous le répétons ils ne peuvent être une simple variable d'ajustement.

Groupe des Socialistes

Catherine Bourdoncle-Larnaudie, Ghislain Descazeaux, Liliane Morvan, Dominique Sardeing-Rodriguez.

Un nouveau groupe majoritaire de projet et d'action

Le groupe « Mobilisés pour le Tarn-et-Garonne » s'est constitué spontanément au lendemain de la séance plénière de l'Assemblée Départementale du 30 novembre 2015...

Cette nouvelle famille politique composée de personnalités de premier plan du Tarn-et-Garonne, rassemblée autour du Président Christian ASTRUC, est la concrétisation de ce qu'il faut faire aujourd'hui en sortant des clivages des partis et des logiques d'affrontement qui sont des logiques d'impuissance.

Ces élus du groupe « Mobilisés pour le Tarn-et-Garonne » ne sont pas des élus issus du « système » mais des élus choisis par les Tarn-et-Garonnais.

Notre moteur : être utile, efficace au moindre coût, faire mieux avec autant, voire avec moins...

C'est dans cet esprit que nous avons entrepris une réflexion de fond sur le changement des politiques, pour identifier les difficultés, les erreurs du passé et se projeter vers l'avenir. Tout cela nécessite du temps.

Ces quelques mois pris sur une durée de mandat de 6 ans étaient nécessaires pour une gouvernance en action plutôt qu'en réaction. L'action plutôt que l'agitation.

Notre action doit se concentrer sur des priorités que nous avons adoptées pour les 5 années à venir pour tout mettre en oeuvre avec les services du Conseil Départemental sur lesquels nous savons pouvoir compter.

Notre gestion sera conduite en toute transparence et équité. L'impact des mesures et leur efficacité seront évalués tout au long du mandat.

Notre responsabilité en tant que groupe majoritaire de l'Assemblée Départementale est de réaliser notre projet politique pour la période de 2016 à 2021.

Nous devons faire progresser nos convictions, défendre nos valeurs en les adaptant aux réalités de la période que nous traversons.

Ce sont des objectifs passionnants et prioritaires pour chacun d'entre nous pour le Tarn-et-Garonne.

Groupe « Mobilisés pour le Tarn-et-Garonne »

Christian Astruc, Maryse Baulu, Jérôme Beq, Jean-Claude Bertelli, Jean-Philippe Bésiers, Véronique Cabos, Véronique Colombié, Francine Debais, Gérard Hébrard, Jean-Michel Henryot, Colette Jalaise, Pierre Mardegan, Marie-José Mauriège, Véronique Riols, Frédérique Turella-Bayol, Léopold Viguié.



2522 km
SÛRS ET ENTRETENUS

le **CONSEIL DÉPARTEMENTAL**
trace la route
en **TARN-ET-GARONNE**

